

Charte du réseau des bibliothèques d'Occitanie Ouest autour de la Science Ouverte, TOUL'AO



Préambule :

Toul'AO contribue à l'ouverture de la science dans les établissements du réseau des bibliothèques d'Occitanie Ouest.

Il porte des actions de communication et de sensibilisation à la Science ouverte à l'attention des communautés universitaires, organise le partage d'expertise et d'expérience entre les membres du réseau sur les archives ouvertes et l'ouverture des publications, et peut mener toute action favorisant le développement de la Science ouverte.

Il a vocation à travailler en coopération avec l'atelier de la donnée d'Occitanie Ouest (ADOO) porté par la Comue de Toulouse.

Le périmètre de cette charte concerne :

- Le fonctionnement du réseau.
- Son outil de communication : le carnet de recherche Hypothèses développé sous Wordpress à cette URL <http://openarchiv.hypotheses.org/>.

I - Le fonctionnement du groupe

Les participants à ce groupe sont désignés par les établissements et la feuille de route du groupe validée annuellement lors d'une réunion des directeurs des structures documentaires des établissements du site universitaire toulousain / albigeois. Le groupe inclut également des personnels des organismes de recherche du site de Toulouse.

Deux membres du groupe co-pilotent et animent ce groupe durant 2 ans dans le respect de l'équilibre disciplinaire du site universitaire. La fiche type des missions de co-pilote du groupe a été validée par les directeurs du site universitaire toulousain / albigeois et est disponible dans l'espace intranet du SICD, rubrique Archives ouvertes : <https://intranet-bibliotheques.univ-toulouse.fr>

L'espace intranet est ouvert aux membres des structures documentaires des établissements de la Communauté d'universités et établissements de Toulouse et aux membres des organismes de recherche participant à TOUL'AO.

L'implication de chacun est libre mais se base sur un principe de coopération et de partage des informations et ressources documentaires ou pédagogiques via l'espace intranet du SICD.

Il est établi par la présente charte, une fréquence de rencontre tous les 2 mois sur un site différent. Un bilan annuel des actions menées est organisé à l'occasion des journées réseau du SICD en juillet.

Le réseau pourra être amené à organiser différents types d'actions pouvant être partagées entre plusieurs établissements afin de mutualiser des ressources humaines et pédagogiques.

Exemple d'actions :

- Organisation de rencontres avec des chercheurs sur site ;
- Organisation de conférences, ateliers de dépôt en archives ouvertes (archive institutionnelle ou archive nationale HAL) ;
- Accueil de journées d'étude inter-établissements (exemple Journées CasuHAL) ;
- Etc.

Un soutien financier peut être sollicité auprès du SICD, qui peut aussi apporter un soutien logistique (gestion des inscriptions, etc.).

II- Le carnet

[Ligne éditoriale](#)

Ce carnet est un outil coopératif, il s'adresse en particulier aux professionnels de l'IST afin de valoriser la Science Ouverte dans les établissements de la Communauté d'universités et établissements de Toulouse.

De plus, il est un outil de promotion dans chaque institution, pour une meilleure visibilité de l'action menée par les professionnels de l'information-documentation en faveur de la Science Ouverte auprès des chercheurs et des directions.

Syndication

Les contenus du carnet sont diffusés en licence Creative Commons Paternité - (CC-BY).

Les établissements peuvent réutiliser les contenus du carnet pour publication sur leur site ou supports de formation.

Un planning de contribution à la publication de 2 billets, en tenant compte de l'actualité de chaque établissement et sur la base du volontariat, est mis en place tous les 2 mois lors d'une réunion du groupe.

Comité éditorial

Administrateurs du carnet : 2 membres de TOUL'AO.

Équipe de rédaction : les membres de TOUL'AO.

Les membres de l'équipe de rédaction, en concertation, valident les orientations du carnet en accord avec la charte.

Rappel droits et privilèges des utilisateurs sous Wordpress :

- *Administrateur : accès à toutes les fonctionnalités de l'administration WordPress.*
- *Editeur : peut publier et gérer les pages ainsi que celles des autres utilisateurs.*
- *Auteur : peut publier et gérer ses propres articles uniquement.*

Rôles attendus de l'équipe de rédaction :

- Administration de la plateforme technique Wordpress
- Alimentation et animation : rédaction de billets, recherche d'images
- Structuration du carnet : gestion centralisée des catégories et des pages (statiques)
- Veille au rythme de publication, à l'homogénéité des contenus, au respect de la charte éditoriale, à l'évolution du carnet

Participation

Les collègues des établissements peuvent proposer des thèmes et confier la rédaction du billet à l'équipe de rédaction ou bien publier eux-mêmes des billets rédigés (Titre / Texte Billet / Tags). Le texte du billet doit respecter la charte éditoriale du carnet.

De plus, chaque nouvel établissement entrant devra faire 1 billet de présentation (par ex : la plateforme utilisée pour ses publications, quelques statistiques).

Le dépôt d'outils pédagogiques, témoignages (vidéos, power point, etc...) utilisés par les acteurs IST est bien sûr encouragé afin de remplir l'objectif de partage de ressources du carnet.

Enfin, les acteurs IST sont invités à recueillir des témoignages de chercheurs au sein de leur établissement concernant leur expérience vis-à-vis de la Science Ouverte.

Règles de rédaction

Il n'y a pas de modération *a priori* des billets publiés, mais s'ils sont contraires aux règles de la netiquette, ils pourront être supprimés *a posteriori*. Les points de vue exprimés dans les billets n'engagent que leur auteur. Un billet doit comporter un titre et une signature institutionnelle. Il doit être rattaché à au moins une catégorie. Si aucune des catégories existantes ne convient, le signaler à l'équipe de rédaction pour évaluer la création d'une nouvelle.

Chaque billet doit comporter des tags de manière à alimenter le nuage de tags. Éviter bien entendu les termes ambigus, redondants, synonymes. (5 tags max.)

Chaque fois que le sujet du billet le demande, il est souhaitable de faire un lien vers le site, la page ou le service approprié. Des liens peuvent être faits sur des documents pour approfondissement.

Écriture synthétique : pour être lu, un billet doit être court. On s'attachera donc à ne pas dépasser la limite de 15 lignes, en première page ; si le billet est plus long, il faut insérer une coupure « More ». Si la matière le requiert, on fractionnera le billet en autant de billets que nécessaire, numérotés dans le titre et liés entre eux.

Tonalité : le ton des blogs doit être plus léger que celui d'un site web. Les rédacteurs pourront solliciter une relecture collective auprès des membres du groupe pour vérifier le respect de la tonalité.

Illustration des billets : chaque billet doit être illustré d'au moins une image ou d'une vidéo.

Citations (textes, images, vidéos et autres) : les contributeurs doivent être vigilants sur le respect des droits d'auteur, notamment en ce qui concerne les illustrations : les sources des informations doivent être obligatoirement citées et les illustrations doivent être libres de droit (ou l'auteur doit avoir donné son autorisation).

Les commentaires sont ouverts mais modérés *a priori* de la publication par l'équipe de rédaction. Chaque auteur se chargera, s'il y a lieu, de répondre aux commentaires publiés sous ses billets.

Toute utilisation d'outil IA pour la rédaction devra être explicitement mentionnée.